



Agression sexuelle par mineur sur mineur

Par **ddu**, le **21/08/2009** à **01:20**

Bonjour,rnrnMon fils de 9 ans 1/2 à subit des violences physiques et sexuelles par son cousin de 16 ans 1/2 (violences reconnues par un pédo psy suite à une plainte à la gendarmerie).rnrnQue va-t-il se passer concrètement pour le cousin et pour les membres de sa famille avec qui il vit (sa mère, sa grand-mère et son oncle qui est le père de mon fils dont je suis séparée) ?rnrnCombien de temps se passe-t-il entre la déposition filmée de mon fils à la BPDJ et l'interrogatoire des personnes concernées par les faits ?rnrnles faits sont récurrents et se sont déroulés lors des visites chez son père

Par **citoyenalpha**, le **21/08/2009** à **14:35**

Bonjourrnrnles réponses pénales concernant les mineurs sont avant tout éducatives.rnrnLe juge suite à l'audition des personnes concernées déterminera quelles mesures sont les plus appropriées pour modifier le comportement du mineur. rnrnL'important pour la justice des mineurs est de permettre aux mineurs de retrouver rapidement sa place dans la société en lui rappelant les règles régissant notre société et en l'obligeant à apprendre le comportement approprié.rnrnLes actes ne peuvent être effacés. rnrnIl faut comprendre le pourquoi, déterminer qui a fait du tort à autrui et prendre le temps de les accepter afin de pouvoir continuer à avancer. rnrnRestant à votre disposition.